

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiarisation et précarisation

Spécificités des services d'économie sociale

- **Services de proximité:** champ est extrêmement vaste et hétérogène.
- Ces dernières années: Ces services ont connu une croissance importante et une attention toute particulière des pouvoirs publics.
- Si, aujourd'hui, de nombreux acteurs privés et parapublics ont fait leur apparition dans le secteur, l'économie sociale a longtemps été pionnière et prestataire majoritaire de ces services: « **services de proximité à finalité sociale** »
- Les structures se sont diversifiées et professionnalisées.

→ dépasser l'hétérogénéité de ces services pour poser des questions transversales (plus-values pour la société, leur relation avec les pouvoirs publics et difficultés quotidiennes pour remplir leurs missions sociales et économiques).

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiarisation et précarisation

Spécificités des services d'économie sociale

1. Les grands enjeux auxquels sont confrontés les services de proximité (Jean-Louis Laville 2008).
2. Bilan de l'ensemble des dispositifs de soutien qui existent en Belgique aux services de proximité développés par les autorités fédérales et régionales.
3. Trois acteurs clefs: les usagers, les travailleurs et les structures.
4. Le point de vue des travailleurs des services de proximité à finalité sociale par des questions sur la qualité des emplois, les conditions de travail, la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise ou encore la formation de ces travailleurs.
5. Le financement des structures de services de proximité à finalité sociale.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Historiquement les soins apportés aux enfants, personnes âgées ou malades relèvent d'un travail « *entrepris par affection ou par sens des responsabilités envers autrui, sans en attendre de rétribution financière immédiate* ».
- A titre principal, ce travail a été accompli par les femmes.
- Les « *Trente Glorieuses* » modifient largement la situation dans ce domaine: Avec la constitution de l'État-providence, ces tâches font l'objet d'une reconnaissance lente et progressive favorisée par des initiatives associatives.
- Externalisation de ces activités: elles deviennent une responsabilité collective
- Années '70: apparition de la thématique des services de proximité.
- Trois raisons principales expliquent ce glissement.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- La première est socio-démographique et résulte en une demande intensifiée pour les services de « *soins* » et diversifiée à travers une nouvelle vague d'externalisation concernant des services exercés au domicile des personnes.
- La deuxième raison est socio-politique: « *crise de l'État-providence* » à cause d'insatisfactions multiples. Les usagers ne se sentent plus suffisamment impliqués et la standardisation des services est jugée excessive dans les années 1970 → revendication d'une plus grande « *qualité* » de vie, « *substituer une politique du mode de vie à une politique du niveau de vie* ».
- La troisième raison est socio-économique. Il existe un gisement potentiel d'emplois dans les services aux personnes. Le terme « *services de proximité* » (années '80) est confondu avec les emplois de proximité.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Derrière ce souci de l'emploi, des choix de société sont en jeu:
 - Faut-il des services « *de confort* », destinés à des clientèles aux revenus élevés suivant le principe selon lequel « *la dispersion des revenus favorise l'emploi* » → services de proximité peuvent être à la source de nouvelles inégalités
ou faut-il favoriser plutôt des services de « *base* » largement accessibles? → services de proximité diminuent les inégalités et renforcent le lien social.
 - Ces services s'exercent par nature au domicile des consommateurs ou envisager d'autres modes de conception et de fonctionnement?
 - faut-il créer un second marché du travail composé d'emplois précaires à temps partiel, aux statuts dévalorisés et peu protégés ou admettre que l'avènement d'un secteur économique passe par la reconnaissance d'emplois de droit commun durables et professionnalisés?

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Afin de mieux saisir les enjeux sous-jacents au développement des services aux personnes, il importe de récapituler le passage des services sociaux aux services de proximité.
- L'analyse comparative des régimes d'État-providence permet de situer la mise en place des services sociaux après la seconde guerre mondiale.
- A cette période, les services aux personnes ouvrent droit à un financement par des ressources émanant de la redistribution.
- L'État établit des règles concernant les professions des salariés qui y travaillent et les modalités de prestation de service.
- A des rapports de travail « *fordistes* » s'ajoutent des rapports de consommation « *providentialistes* ».

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiairisation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Les services sociaux se basent sur une double caractéristique : d'une part, les travailleurs et les usagers ne sont pas invités à participer à leur conception mais, d'autre part, ces services font néanmoins l'objet d'une «*démarchandisation*»
- Les divergences entre les pays s'expliquent par les degrés très différents de «*défamilialisation*».
 - Le **régime universaliste** des pays scandinaves: «*collectivisation des besoins*» privilégiant comme objectifs l'intégration sociale et l'égalité entre les sexes.
 - Dans le **régime corporatiste** en Allemagne, Autriche, France et Belgique, les associations ont plus été en position de pionnières sur les services en défrichant des demandes sociales émergentes qui ont été ensuite intégrées au service public ou maintenues dans le cadre associatif tout en étant encadrées par l'État. Ce régime corporatiste connaît toutefois deux variantes.
 - L'une, comme en France et en Belgique, est égalitariste.
 - L'autre, comme en Allemagne et en Autriche, est plus familialiste.

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiairisation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- La régulation tutélaire est encore plus limitée dans le **régime libéral** d'État-providence caractéristique des États-Unis et du Royaume-Uni. Les interventions publiques y sont concentrées sur les populations les plus défavorisées et entérinent une vision de la famille décourageant l'activité professionnelle des femmes, notamment par la pénurie de services.
- La faiblesse des services non marchands régulés par les pouvoirs publics est aussi caractéristique du **régime dual** propre à l'Europe du Sud. Polarisé sur les transferts monétaires, ce système délaisse les services et confère des protections aux personnes bien intégrées sur le marché du travail au détriment des groupes enfermés dans la précarité, l'économie souterraine ou informelle.
- La démarchandisation était le moyen considéré comme le plus approprié pendant les «*Trente Glorieuses*» pour développer les services sociaux. → dépasser le particularisme, le paternalisme, l'amateurisme et l'absence de continuité liée au bénévolat.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Déversement partiel du travail féminin dans la sphère privée vers des services sociaux auxquels les pouvoirs publics attribuent des moyens, tout en édictant des normes les concernant et en les contrôlant.
- Dès les années 1970: remise en cause de la capacité de l'intervention publique à réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés (logiques bureaucratiques et centralisatrices → inertie, contrôle social et clientélisme; inadéquation entre structures existantes et situations de vie différenciées → fortes inégalités).
- Inflexion vers les services de proximité
- Lorsqu'on évoque la proximité d'une prestation, on se réfère soit à une proximité inhérente au service, de nature objective ou subjective, soit à une proximité induite par le mode d'organisation.
- La proximité objective semble sous-tendre l'approche de la CE (1995), qui insiste sur la notion de territorialité.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Certains services sont caractérisés par une proximité non seulement objective mais aussi subjective (qualité du service: implication des usagers dans la conception et dans le fonctionnement du service).
- Cette proximité dans la prestation de services suppose un contenu en travail important et constitue une limite à leur standardisation → « *gisement potentiel d'emplois* ».
- A partir du milieu des années 1980, les premières stratégies publiques en matière de services de proximité cherchent à concilier la création d'emplois et la maîtrise des coûts sociaux → recours aux mesures de traitement social du chômage mises en œuvre pour faire accéder des chômeurs à des emplois transitoires ou occasionnels.
- Les pays relevant d'un régime corporatiste s'y sont engagés dès les années 1980, les pays à régime dual plus tardivement.

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiairisation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Il en résulte un amalgame entre insertion et services de proximité.
- Le dispositif tend à dévaloriser des activités conçues davantage pour les gens à insérer que pour les usagers. Elles deviennent le fondement d'un second marché du travail et n'arrivent pas à jouer un rôle effectif de transition entre le chômage et l'emploi, alors que les postes créés restent temporaires et ne facilitent pas un apprentissage dans la durée.
- Le traitement social du chômage semble entretenir le malaise associatif.
- Puisque le traitement social du chômage a été conçu comme une intervention conjoncturelle, il ne peut, par définition, déboucher sur la création d'emplois stables → années '90: une reformulation des modalités de la régulation publique: régulation d'insertion vers la construction d'un marché.
- L'arrivée des entreprises est privilégiée.

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiairisation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Depuis les années '90: remise en cause du monopole des secteurs associatif et public → les services aux personnes s'ouvrent à des entreprises commerciales → marchandisation à la place de la « démarchandisation ».
- L'argument de la proximité est utilisé par les grandes entreprises.
- Des mécanismes d'ajustement entre offre et demande, qui prennent en compte les singularités du champ d'activité, restent à concevoir.
- Du côté de l'offre, il convient de sortir des « *petits boulots* » au profit « *d'une offre industrielle, seule capable d'apporter l'innovation, la sécurité, la reproductibilité et l'homogénéité qui constituent, de l'avis général, les principales attentes à l'égard de la qualité des services à la personne* ». Le succès dépend du « *professionnalisme du comportement* », c'est-à-dire de « *compétences comportementales et relationnelles* » que les entreprises de services ont su identifier, développer, et qu'elles sont en mesure d'enseigner, en particulier par l'apprentissage.

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiariation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Du côté de la demande: réformes nécessaires sont parallèlement apportées: régulation concurrentielle plutôt que tutélaire.
- Le service a été « collectivisé », ce qui le rend « anonyme » et « déresponsabilise » le citoyen. Ce système est « inflationniste » puisqu'il « empêche l'instauration d'une relation client-fournisseur » et que « le bénéficiaire n'est pas, exclusivement et directement, le payeur ». Pire, « trop souvent, c'est l'origine du financement qui guide la définition, l'organisation et le contenu du service, et non l'analyse du besoin, c'est trop souvent la même personne morale qui collecte, commande et réalise, développant ainsi un système pervers ».
- Marchandisation des services de proximité = gage de crédibilité
- Une offre de qualité émanant des entreprises de services va rétablir la confiance envers le prestataire, une fois que la liberté aura été rendue au consommateur.

ULB Partie VII: Le non marchand à l'intersection entre le social et l'économique: Les enjeux externes: Tertiariation et précarisation

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- La régulation concurrentielle est subventionnée puisque des avantages sont consentis aux consommateurs, une part du financement est attribuée à la demande et non plus à l'offre (ex. des titres-services en Belgique)
- Quant aux ressources qui continuent à être dirigées vers l'offre par les pouvoirs publics, elles empruntent moins la forme de subventions que celle de contrats.
- Cette régulation concurrentielle ne s'est pas imposée à l'ensemble de l'Europe: pas dans les pays à régime universaliste, limitée dans un pays à régime dual comme l'Espagne → s'est diffusée au cours des années '90 dans les pays à régime corporatiste et libéral.
- Elle a mené à la montée d'une nouvelle demande, émanant des ménages bi-actifs, pour des services facilitant la vie quotidienne et allégeant la charge de l'entretien du domicile (ménage, repassage, jardinage,...) → tâches techniques qui peuvent être prestés en l'absence des usagers → rationalisation « taylorienne » possible.

1. Histoire et actualité des services de proximité : Une perspective internationale

- Services ménagers: offre suffisante → consommateurs peuvent changer de prestataire.
- Services de soins: offre déficitaire + risques de dépendance psychosociologique → l'utilisateur est captif du service.
- La faiblesse de certains usagers peut créer une tentation au gonflement des heures qui leur sont vendues.
- Des relations pathologiques entre prestataire et usager peuvent s'installer.
- La garantie des droits des usagers passe alors non par un changement de prestataire mais par les opportunités de prise de parole qui leur sont ménagées pour qu'ils participent à la conception et à l'adaptation régulière des services.

2. Un foisonnement d'initiatives

- L'arrivée des entreprises et la perspective d'un marché des services de proximité ont entraîné des réactions diversifiées de la part des associations déjà présentes sur le champ.
 - Certaines se sont orientées vers une modernisation gestionnaire
 - D'autres ont cherché à se fixer sur une spécificité dans leur fonctionnement et leur rapport aux usagers.
- Exemples: les organisations de «*promoteurs de projets*» au Danemark et les coopératives dans la garde d'enfants en Suède.
- La forme coopérative et associative participe autant à un redéploiement des services existants qu'à la création de nouveaux services.
- La pluralisation des formes d'offre répond à une visée d'accroissement du rôle des usagers et est admise sous la pression des contraintes financières du secteur public.

2. Un foisonnement d'initiatives

- A l'autre extrême, dans les pays méditerranéens à régime dual: le statut coopératif a été utilisé pour proposer des services que le secteur public ne parvient pas à assumer: coopératives sociales en Italie, coopératives de travail en Espagne.
- En Allemagne et en Autriche, les initiatives dans l'action sociale et l'aide à domicile ont été qualifiées d'« *auto-assistance* », pour traduire la volonté de responsabilisation des personnes âgées dont elles étaient porteuses et pour contrecarrer la bureaucratisation des services dans le secteur public et dans les grandes organisations de bienfaisance.
- Comme en France, en Belgique ou au Royaume-Uni, il s'agit de « *relégitimer* » les formes d'offre associative de services: garantir une expression des usagers, mobiliser des engagements volontaires diversifiés et trouver de nouveaux équilibres financiers appropriés.
- Réunion de nombre d'associations et de coopératives dans la figure de l'entreprise sociale.